



Délibération 03 2025
Comité syndical du mardi 11 février 2025

Syndicat mixte du Parc naturel régional EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

An deux mil vingt-cinq, et le mardi onze février, le Comité syndical régulièrement convoqué en assemblée ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente de Cadarzet, sous la présidence de Kamel CHIBLI en sa qualité de Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises.

Date de convocation : le 3 février 2025.

Etaient présents :

Collège Régional : Alexandre BERMAND, Kamel CHIBLI et Isabelle PIQUEMAL

Collège Départemental : Nathalie AURIAC, Véronique RUMEAU et Christine TEQUI

Collège Communal : Michel ANGLADE, Benoit ARAUD, Jean Louis ATTANE, Christiane BONTE, Olivier CAPDEVILLE, Danielle CARRIERE, Muriel CAVAILLES, René CAZALE, Jocelyne CHANCE, Jean Louis CONTE, Nancy DELAIGUE, Bernard DELBOSC, Jean François DELHON, Marie Pierre EYCHENNE, Jocelyne FERT, Guy FREBY, Sophia GREGORIOU, Christian LAMMENS, Michel LAZARO, Michel LOUBET, Romain MAESTRIPIERI, Céline MALGAT, Georges MARTIN, Magali PEDOUSSAUT, Maryse PLANTADE, Thierry PORTET, Thierry PROS, Patricia QUINAT-RAYNAUD, Antoine RODRIGUEZ, Colette ROMIER, Guy ROUMAT, Janine ROUMAT, Jean Paul ROUQUIER, Jean Louis SOULA, Bruno WATRIN, Wilm WIJNEN

Ont donné pouvoir :

Collège Régional : Mélanie TISNE VERSAILLES à Kamel CHIBLI

Collège Départemental : Raymond BERDOU et Olivier RATON à Christine TEQUI

Collège Communal : Patrice COMMENGE à Guy ROUMAT, Dalia DEDIEU à Jocelyne FERT, Rosy FAUCET à Thierry PORTET, Yvon LASSALLE à Patricia QUINAT-RAYNAUD, Sylviane LAVEDRINE GOGUILLOT à Jean-Louis ATTANE, Michel PICHAN à Jocelyne FERT, Thierry TARIOL à Patricia QUINAT-RAYNAUD

Excusés ou absents :

Collège Régional : Pascale CANAL et John PALACIN

Collège Départemental : Nadine NENY

Collège Communal : Patrick AMARDEILH, Suzette AMILHAT, Dominique ANTOLINI, Georges ARCIZET, Daniel ARTAUD, Hadrien BARATHIEU, Elodie BARBE, Arsène BARBOSA, Emmanuel BARNET, Jean Michel BAVEREL, Marie Rose BENDICK, Jean Michel BERNARD, Magalie BERNERE, Jean Marie BIGOT, Marie Léone BLAIN, Jean Michel BOISVERT, Galaad BONFILS, Gaëlle BONNEAU, Christophe BONVINI, Stéphanie BOTTINI, Bholème BOUFAID, Jérémy BOUSQUET, Laurent BOUTET, Francis BOY, Marie Line BREGANI, Laurence BUGAT, Ginette BUSCA, Gérard CMBUS, Sylvie CARBONNE, Jean CASSAN, Daniel CAZARUC, Jimmy CHATELAIN, José CLIVILLE, Jean-Claude COMMENGE, Jean Luc CONTACOLLI, Mélanie COT, Catherine COULON, Gilles COURDIL, Antoine DALLA-PIETA, Maxime DANGLA, Jean Louis DENAT, Hélène DENAT, Gabriel DIAZ, Geneviève DUBA, Didier DUFFAUT, Marie Anne DUPONT, Hélène DUPUY COUTAND, Abdel EL YACOUBI, Jean Claude ESCASSUT, Gilles ESTAQUE, Eric EYCHENNE, Olivier FERNANDEZ, Hervé FEUILLERAT, Magali FEVIN, Bénédicte FOURNIE, Annick FOURQUET, Thomas FROMENTIN, Laurent GALISSIER, Jean Michel GARCIA, Jean Louis GARIE, Stéphane GARNIER, Anne Marie GENTILHOMME, Sabrina GERARD, Pierre Marie GIRARD, Julien GOUZY, Céline GRANGER, Nelson GUICHET, Marjolaine HUOT ROYER, Pierrette ICART, Nathalie JEVREMOVIC CAUJOLLE, Sophie KUCSKOWSKI, Christophe KUNT, Pierre LABOURDETTE, Serge LAFFONT, Catherine LAMY, Glenda LANGUE, Olivier LAURENT, Isabelle LEDUC, Frédéric LELANDAIS, Michel LIMOGES, Sandrine LOUBET, Amélie LUC, Marie Pierre MANDRAY, Wally MARCON, Emmanuel MARCQ, Georges MARROT, Patricia MARROT REINARD, Florence MARTINS PONS, Laurent MASNOU, Adeline MAUDUIT, Denis MIAILHE, Annie MICHEL, Laurent MILHORAT, Aurélie MIR, Elisabeth MIROUZE, Serge MORA, Jean-Pierre NAVARRO, Pierre NIOL, Renelle PARENT, Florent PAULY, Laetitia PELATA, Franck PEREZ, Maryse PERIGAUD, Michel PERUGA, Agnès PICARD, Jean Luc PICHENOT, Mathias PIQUEMAL, Thibaut PIQUEMAL, Christian PORTA, Henri POUCHES, Sylvie PUJOL, Christian PUJOL, Thierry RANNOU, Jacques RENOUD, Andréanne RETIERE, Marie ROBERT, Nathalie RODRIGUEZ, Thierry ROUAN, Philippe ROUCH, Catherine ROUJA, Véronique ROUSSEAU, Marion SABLAYROLLES, Yves SANS, Véronique SEGONDS, Jacques SEGUELAS, Alain SERVAT, Sandrine SIMON,

Michaël STEPHAN, Cédric TAGLIAFERRO, Michel TARTIE, Patricia TESTA, Jean Christophe THEISEN, Pascale TIEVANT, Patrick TIMBART, Patrick TURLAN, Nathalie UMHAUER, Noémie VALENTI, François VANDERSTRAETEN, Eric VERGE et Aymeric VOISIN

Invités présents :

Alain GALY-PUNTET et Gilles THALAMAS, Amis du Parc, Marc de ROCHEFORT, adjoint au maire de Buzan, Michel BOUCHE, maire de Cadarcet, Germain JOLIBERT, Comité Local pour l'Emploi du Couserans, Marie-Christine DARMIAN, directrice DAATE - Conseil Départemental de l'Ariège, Joël CASPARD, adjoint au maire de Montagne, Catherine LUPION, sous-préfète de Saint-Girons, Claire PAGES, Région Occitanie, André PECHIN, délégué du SCOT Vallée de l'Ariège et Alain MIQUEL et Daniel LARDEAU, maire et conseiller municipal de Verdun

Collège	% de voix détenues par le Collège	Membres en exercice	Nb de voix par membre	Membres Présents	Membres Présents et représentés	Total des voix
Collège Régional	50%	6	61,7	3	4	246,8
Collège Départemental	25%	6	30,8	3	5	154
Bloc communal	25%	185	1	36	43	43
Total	100%	197		42	52	443,8

Objet : Prise en compte de l'avis de la commission d'enquête publique et approbation de la V4 de la charte 2025-2040

Le président rappelle que l'enquête publique sur la Charte 2025-2040 du PNR des Pyrénées Ariégeoises a eu lieu du 14 octobre au 24 novembre 2024.

La commission d'enquête a rendu son avis le 13 janvier 2025, qui a été communiqué aux membres du Comité syndical en amont de la réunion.

L'avis de la commission d'enquête est favorable. La commission a assorti son avis de 2 réserves et de 4 recommandations.

Conformément à l'examen et à la décision du Bureau réuni le 3 février, le président propose de répondre favorablement aux 2 réserves émises par la commission d'enquête.

Le président propose également au Comité syndical de décider de la validation de la V4 de la Charte et de l'autoriser à la transmettre à la présidente du Conseil régional, en vue de solliciter l'avis du ministre en charge de la transition écologique. Cette étape de la procédure précède l'étape de délibération des collectivités.

Le président propose d'en délibérer.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

- **PREND ACTE** du rapport et de l'avis de la commission d'enquête chargée de l'enquête publique sur la Charte 2025-2040 du PNR des Pyrénées Ariégeoises ;
- **DECIDE** de donner une suite favorable aux 2 réserves émises par la commission d'enquête afin de les mettre en œuvre ;
- **DECIDE** de donner suites aux recommandations 3 et 4 de la commission d'enquête et de donner une suite à la recommandation 2 dans la cadre de la rédaction actuelle de la charte 2025-2040 ;
- **APPROUVE** la version V4 de la Charte 2025-2040 ainsi que ses annexes (budget, plan d'actions, organigramme pluriannuels prévisionnels...) ;

- **AUTORISE** le président à transmettre la version V4 de la Charte 2025-2040 ainsi que ses annexes à la présidente de la Région Occitanie pour sollicitation de l'avis de la Ministre en Charge de la Transition Ecologique ;
- **AUTORISE** le président à signer toutes pièces et à effectuer toutes démarches en application de cette décision ;

Adopté à l'unanimité des membres présents comme suit :

Votants	Pour 52	Contre 0	Abstention 0
Voix	Pour 443,8	Contre 0	Abstention 0

Fait et délibéré les jours, mois, et an que dessus
Certifié exécutoire suite à l'envoi en préfecture en date du

**Pour copie conforme,
Le Président
Kamel CHIBLI**

